



Le port de l'Arcouët vers 1910-20 : remarquer l'ancien hôtel et la guérite des Bateaux de passage (AD 22, 16 Fi)

IVR53_20082207073NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite